

# LA THÉORIE DE L'OPINION PUBLIQUE À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

#### Dominique Revnié

C.N.R.S. Editions | « Hermès, La Revue »

2001/3 n° 31 | pages 21 à 27

ISSN 0767-9513 ISBN 2271059240

https://www.cairn.inforevue-hermes-la-revue-2001-3-page-21.htm

Distribution électronique Cairn.info pour C.N.R.S. Editions.

© C.N.R.S. Editions. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## Dominique Reynié<sup>1</sup>

Institut d'études politiques de Paris (IEP), Centre d'étude de la vie politique française (CÉVIPOF)

## LA THÉORIE DE L'OPINION PUBLIQUE À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE

« Toute critique politique intelligente est comparative. Elle n'a pas affaire à des "tout ou rien" mais à des alternatives pratiques ; une attitude absolutiste et non discriminée, dans les louanges comme dans les reproches, est l'indice de la chaleur des sentiments plutôt que de la clarté de la réflexion. »

John Dewey, The Public and its Problems, 1927, p. 110.

L'histoire des théories de l'opinion peut être segmentée en trois moments. De l'Antiquité à la fin du Moyen Âge, l'opinion des hommes ordinaires, ou l'opinion du vulgaire, est stigmatisée comme l'expression d'un ensemble de préjugés que les esprits savants doivent ignorer mais que les princes doivent surveiller et conduire. Il reste que l'opinion est déjà une question théorique, de la doxa grecque à la vera ratio romaine. Le Moyen Âge ne l'ignore pas, à sa manière, comme le montrent, par exemple, les travaux menés par Alain Boureau², ou les recherches que de jeunes médiévistes consacrent aujourd'hui à l'usage stratégique des réputations dans certaines phases des procédures inquisitoriales³.

De la Renaissance à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le déploiement de l'imprimerie favorise la constitution d'un public éclairé. Les lecteurs accèdent à l'énoncé public depuis le nouvel espace éminemment privé du for intérieur. D'un autre côté, les guerres de religion font éclore les premières grandes batailles d'opinions, où s'imposent les modalités et les acteurs bientôt familiers : causes à

défendre, convictions, interpellations, exercice de la critique, justifications publiques, médias de masse, manifestations, diffusion de la compétence — grâce aux progrès de la bourgeoisie pétitions, propagande, désinformation, mobilisations collectives, interventions solennelles naissance des clercs — factions, partis, etc. Mais cette nouvelle configuration se compose d'un autre élément dont les conditions d'émergence demeurent obscures : la quantification des opinions. Dans le dernier quart du XVIe siècle, on peut suivre la formation d'une approche instrumentale, administrative — ou systématique — et savante de la mesure des opinions, notamment dans le cadre de l'évaluation des opinions dissidentes tentée par la Contre-Réforme. La Renaissance et les théories de la raison d'État font émerger une grande variété de modèles de gouvernement de l'opinion. Cette approche pragmatique à visée conservatoire voisine bientôt avec des modèles normatifs à visée progressiste. Ces derniers sont articulés à la constitution d'un nouveau jugement esthétique, visible notamment dans l'expansion fulgurante du livre et de la presse (gazette), puis dans l'institutionnalisation d'un univers littéraire et théâtral, au xviie siècle<sup>4</sup>. Le siècle suivant donne à l'opinion publique ses lettres de noblesse, si l'on peut dire. L'œuvre de Kant — en particulier à partir d'une théorie normative du public, d'une conceptualisation du droit d'auteur et d'une fondation nouvelle de la critique — comme l'œuvre de Fichte — notamment à partir d'une philosophie de l'intersubjectivité — constituent deux cas exemplaires d'une contribution allemande décisive qui redéfinit les contours, les principes et les conditions d'autorité et de légitimité d'un jugement public d'opinion.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, la question de l'opinion publique se lie étroitement à la quête de sa mesure. L'opinion devient un objet que les sociologues disputent aux philosophes, tandis que l'argument si particulier de la quantité joue un rôle peu à peu déterminant dans la qualification d'une opinion commune. Dès la charnière du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, des changements affectent en ce sens et de manière fondamentale la théorie de l'opinion publique. Les révolutions américaine et française investissent les gouvernés d'un pouvoir d'élection et d'arbitrage, inscrit dans des formes et procédures institutionnelles. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, ce droit est accordé à un nombre croissant d'individus, donnant ainsi naissance au suffrage de masse. L'industrialisation pousse les populations à gagner les villes, où le capitalisme les amène en politique. On ne peut, ici, insister sur cette passation de peuple, pourtant cruciale dans la compréhension de l'opinion publique, qui voit les ouvriers remplacer les paysans, ni sur les conséquences qu'elle emporte s'agissant des modalités de l'action collective, de la vitesse des mobilisations ou encore de la montée en intensité du conflit social. Du côté des savoirs, en de telles matières, les sciences de l'homme et de la société supplantent désormais la philosophie. L'opinion des gouvernés devient l'affaire des « sociologues » puis, plus tard, celle des « sondeurs ». L'idéal normatif de l'opinion éclairée cède la place à l'observation empirique des attitudes et, bientôt, à la mesure quotidienne de l'opinion publique.

22 HERMÈS 31, 2001

## Au fond d'une impasse, deux morts en théorie

C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que s'engage la recherche obstinée d'une connaissance précise de l'opinion publique, pour accroître les performances du gouvernement, promouvoir les sciences sociales au rang de sciences exactes, ou bien encore dans l'espoir d'agir sur la nature de la démocratie. Les effets que la mesure de l'opinion est susceptible de produire sur l'ordre démocratique vont occuper des générations de chercheurs et presque tout l'espace consacré à l'opinion publique. Il faut certainement considérer l'hégémonie d'une telle problématique comme la cause principale de la stérilisation des recherches dédiées à l'opinion publique.

### « les sondages favorisent la démocratie »

D'une certaine manière, la recherche d'un instrument de mesure de l'opinion est très antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle, voire sans âge si l'on admet qu'elle est contenue dans les efforts toujours et partout déployés par les gouvernants pour connaître le nombre de leurs sujets, vérifier la solidité de l'autorité, évaluer les richesses du royaume. Si l'on ne sait quelle importance accorder à des pratiques ancestrales, c'est en revanche dans les enquêtes d'opinion conçues et mises en place au xvie siècle, notamment dans le cadre de la Contre-Réforme, et dans les développements, considérables, du savoir démographique au XVII<sup>e</sup> siècle que prend naissance une statistique moderne des opinions. Mais ce qui caractérise fortement les théories de l'opinion au XIX<sup>e</sup> siècle est la propension à concevoir la mesure statistique et la publication des résultats comme une conséquence pratique des propriétés conceptuelles attribuées à l'opinion publique et, plus encore, comme l'effectuation des modes d'existence et d'influence contenus dans le concept. La mesure statistique et sa publication ne forment pas seulement une manière de percer l'opinion et de la mettre au jour. Elles expriment un état propre à l'opinion publique, laquelle en tant qu'elle est publique est à la fois une quantité déterminée, porteuse d'une certaine capacité dont la réalisation suppose d'abord la publicité. C'est ainsi que James Bryce est à même non pas de prophétiser mais de comprendre intellectuellement, en 1888, l'avènement imminent des sondages d'opinion, et de confier à cet instrument pourtant inexistant le soin d'assurer le triomphe de l'opinion publique, soit, pour cet auteur, d'accéder enfin au stade ultime de la démocratie. C'est pourquoi Bryce est devenu la référence fétiche de George Gallup, lequel est considéré comme l'inventeur de nos sondages par une commodité inévitablement abusive<sup>5</sup>. Ce dernier est en effet directement inspiré par Bryce lorsqu'il voit dans les sondages la possibilité de restaurer les assemblées communales délibérantes de la Nouvelle-Angleterre — les fameux town meetings — dans une Amérique pourtant immense, que peuplent des millions de citoyens. Soixante ans plus tard, James Fishkin reprend presque à l'identique l'intention et les références (cf. notamment la réutilisation du modèle des town meetings). Mais Bryce s'inscrivait dans une compréhension analytique et conceptuelle de l'opinion

HERMÈS 31, 2001 23

publique, dont il pensait la manifestation et l'autorité à travers un mode d'existence alors inaccessible. En revanche, Gallup et Fishkin défendent un instrument disponible et s'efforcent d'en justifier l'usage en affirmant sa cohérence avec les principes contenus, selon eux, dans le concept d'opinion publique donné *a priori*, indépendamment de la quantification. Derrière les apparences, les deux chemins sont radicalement différents. Depuis cinquante ans les sondages d'opinion se sont imposés sans que l'on puisse attribuer, ni même associer, leur succès à une quelconque justification de type démocratique.

#### « les sondages font l'opinion »

En une fausse différence, qui force la conviction par son apparente radicalité, la critique des sondages œuvre avec la même efficacité au rétrécissement et à la crispation des recherches sur l'opinion publique. La faiblesse de cette contribution tient certainement au fait qu'elle repose sur un geste initial de refus, étonnant et rare dans les sciences sociales, affirmant l'inexistence d'un fait dont la réalité sociale est pourtant manifeste, certes sur le mode de l'artifice, lequel est pourtant le propre du monde social. En remarquant que l'opinion publique mesurée par les sondages est « le produit d'une interaction entre l'opinion et l'instrument d'enquête », Ginsberg accrédite implicitement l'idée a-sociologique qu'il existe des phénomènes sociaux sans interaction sociale, et l'hypothèse énigmatique qu'il existerait une source pure de l'opinion commune, sauf à considérer que l'opinion commune n'existe pas d'avantage, autrement dit que les individus d'un même univers social ont sur tous les sujets des opinions radicalement différentes, ce qui produirait une sociologie d'un individualisme que les sociologues les plus individualistes ne défendent pas.

On sait que la production d'une opinion collective rendue publique par une manifestation de rue, une pétition, une action quelconque, n'est pas moins le résultat d'une interaction entre, d'un côté, les opinions exprimées et, d'un autre côté, les modalités et les instruments qui assurent la sollicitation des opinions individuelles, leur mobilisation — processus inévitablement disciplinaire — leur mise en convergence et finalement leur métamorphose en une opinion collective par les moyens de l'expression publique. Il est évident que les divers répertoires de l'action collective représentent autant de moyens différents de produire l'opinion publique. Mais il n'est pas moins évident que les logiques et les manières de faire militantes ne sont pas plus en prise avec l'opinion véritable que les sondeurs ou les sondages.

De même, s'il ne fait guère de doute aujourd'hui que « résultats de sondage et opinion publique sont des expressions utilisées de façon presque synonyme » (Ginsberg), on ne peut oublier pour autant que, jusque-là, c'est la presse, et en particulier ses grands éditoriaux capteurs de « l'air du temps », que l'on donnait comme l'équivalent de l'opinion publique. Si l'on formule le problème autrement, la question se pose de savoir à quel moment, dans l'histoire des sociétés occidentales, démocratiques et capitalistes, l'opinion publique a pu correspondre à elle-même. Mais

24 HERMÈS 31, 2001

s'agit-il d'une question pertinente? L'argument d'une trahison de l'opinion publique véritable suppose la désignation d'une source alternative, de même que l'argument d'une dégradation de l'opinion publique suppose la référence à un état antérieur et préférable dont l'histoire sociale aurait conservé les traces.

## L'opinion publique court toujours

Ni la critique des sondages, ni leur défense n'ont beaucoup progressé depuis que, dans les années 1930, George Gallup lui-même dressait la liste — presque complète — des reproches adressés à la mesure de l'opinion tout en dessinant un portrait naïvement idyllique de la contribution des sondages au déploiement de la démocratie. Soixante-dix années de sur-place laissent penser que l'entrée de la quantification dans le monde de l'opinion publique a eu au moins pour effet la focalisation du débat et l'affaissement de la fécondité théorique des contributions.

### Peut-on comprendre l'opinion publique à partir des sondages ?

L'ensemble des textes que nous proposons ici permet notamment de relever la différence qualitative qui sépare les théories de l'opinion publique antérieures au triomphe des sondages de celles qui lui sont contemporaines. En ceci réside peut-être le fondement de la thèse qui fait des sondages un événement (re)fondateur de l'opinion publique. Sans négliger l'impact de l'instrument et encore moins sa notoriété, qui est une part importante dans cette question, il est pourtant possible de repérer des ruptures de même type. Que l'on songe, par exemple, à l'invention et la diffusion de l'imprimerie, au développement de la presse de masse, au succès populaire de la radiodiffusion, à l'essor du téléphone, de la télévision, ou bien encore plus récemment à l'expansion des réseaux électroniques, etc.

Deux questions peuvent être posées. Premièrement, comment peut-on justifier l'importance accordée à une technique statistique d'estimation, les sondages, tandis qu'un certain nombre d'innovations technologiques et scientifiques ne sont pas interrogées dans leur rapport avec l'opinion publique? Deuxièmement, pourquoi focaliser l'attention sur la technique statistique d'estimation tandis que la question des sondages n'existe pas, ou très différemment, si les résultats ne sont pas publiés? Autrement dit, n'est-il pas préférable de regarder l'opinion publique comme le résultat d'une certaine configuration organisant l'interaction entre un ensemble d'éléments très disparates, de la production des données au contexte de leur publication? Ainsi, là encore à titre d'exemple, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'opinion publique prend place dans un monde où se côtoient une pluralité d'éléments: la presse et son extraordinaire développement, comme presse quotidienne, de masse par l'intégration des couches populaires dans les lectorats grâce à la baisse du prix du journal

HERMÈS 31, 2001 25

— que favorisent la publicité et l'innovation technologique, notamment la rotative —, grâce au développement des caricatures et de la photographie imprimées, grâce aux progrès de l'alphabétisation. Au même moment, les transports ferroviaires permettent l'acheminement rapide, voire quotidien, des journaux sur l'ensemble d'un territoire, contribuant à la nationalisation des lectorats, au brassage social, que le service militaire et la mobilité sociale renforcent par ailleurs, dans une société en cours d'urbanisation et de démocratisation, agitée par d'innombrables conflits d'intérêts, tandis que s'instaure peu à peu une attention collective originale dans l'intérêt pour l'« actualité » et la consommation de « nouvelles » ou de « faits divers » qui émancipent les conversations ordinaires de l'histoire et de la socialité locales, etc. Finalement, une sorte d'« asociologisme » semble être le prix payé par toute étude saisissant l'opinion publique à travers la figure des sondages.

### Une opinion publique démocratique est-elle concevable ?

Tout se passe comme si les recherches sur l'opinion publique étaient tenues de s'inscrire à l'intérieur de cet univers étroit. La faiblesse théorique, depuis près d'un demi siècle, est visible dans la pesanteur qu'exerce la référence circulaire aux travaux de Habermas et de Bourdieu, depuis la publication en 1962 de L'Espace public ou, en 1973, du texte habile « L'opinion publique n'existe pas ». L'adéquation de ces travaux, pour le moins sous la forme d'une résonance, avec une critique politique de la société capitaliste caractéristique des années 1960 et 1970, a fortement contribué à la notoriété de ces thèses, tout en rendant plus difficile leur mise en cause, celle-ci suscitant souvent l'activation de mécanismes de défense ou des demandes de justification plus politiques que savantes. Subrepticement, les années 1980 ont commencé à fragiliser cet état de fait, permettant l'apparition d'une nouvelle approche de l'opinion publique. Si l'on considère le cas de Habermas, son ouvrage fameux, qui demeure, il faut le rappeler, un travail de jeunesse, a d'abord produit une sorte de fascination croisée problématique. Dans un premier temps, nombre d'historiens ont été frappés par l'intérêt de la conceptualisation, tandis que les philosophes pouvaient avoir le sentiment qu'une analyse historique renforçait une thèse philosophique. Les premiers ont peu à peu engagé une discussion critique des arguments historiques avancés par Habermas, de Joan Landes à Arlette Farge, en passant par Geoff Eley ou Daniel Roche, etc. Mais l'évaluation des fondements historiques de la thèse devait conduire à une interrogation de son argument principal, dès lors que l'exclusion des femmes permettait un retour sur la formation de cet espace public et, conséquemment, sur sa nature même. Dans cette perspective, le texte de Nancy Fraser est certainement à la fois le plus significatif et le plus clairement annonciateur d'une réévaluation de l'importance que revêt la fonction d'exclusion, non seulement dans la constitution d'un espace public, mais encore dans son fonctionnement. En l'espèce, il s'agit de l'exclusion des femmes, mais la question se pose également et selon des modalités différentes, pour le grand nombre des gouvernés<sup>6</sup>. Le scepticisme sus-

26 *HERMÈS 31, 2001* 

cité par l'idée d'un « espace public », c'est-à-dire d'un univers d'expression et de délibération effectivement ouvert à tous, permet de mieux comprendre les efforts déployés par Gallup. S'il ne s'agit plus de chercher le moyen de rassembler réellement les citoyens — projet auquel avaient déjà renoncé, pour différentes raisons, les révolutionnaires américains et français — il ne s'agit pas non plus de recourir à la représentation, qui était la solution finalement choisie par les révolutionnaires. Adoptant un point de vue radicalement différent, Gallup propose de fournir un reflet du grand nombre des gouvernés, le plus fidèle qui soit grâce à la technique de l'échantillonnage, tout en faisant l'économie de l'élection, grâce au choix aléatoire des individus composant l'échantillon. Mais soixante ans plus tard, les sondages ne jouent pas le rôle ni n'occupent la place, espérés par Gallup. La tentative menée récemment par Fishkin de réhabiliter le projet en associant sondage et assemblée délibérative ne semble pas en mesure de réussir d'avantage. La question demeure de savoir quelle est la nature de l'autorité qui fait de l'opinion publique quantifiée l'un des acteurs de l'espace public démocratique.

#### NOTES

- 1. Dominique REYNIÉ est Professeur des universités à l'Institut d'études politiques de Paris et chercheur au Centre d'étude de la vie politique française (CÉVIPOF). Il a notamment publié Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Odile Jacob, 1998 et co-dirigé, avec Christian LAZZERI, Le Pouvoir de la raison d'État, Paris, PUF, 1992, puis La Raison d'État. Politique et rationalité, Paris, PUF, 1992, et enfin Politiques de l'intérêt, Besançon, Presses Universitaires de Besançon, 1998. Avec Pascal PERRINEAU, il a dirigé Le Vote incertain, Paris, Presses de Sciences Po, 1999, et Le Dictionnaire du vote, Paris, PUF, 2001. Dominique Reynié est par ailleurs co-directeur (avec Bruno Cautrès) de l'annuaire L'Opinion européenne, publié aux Presses de Sciences Po. Son nouvel ouvrage, L'Opinion publique, paraîtra en 2002 aux éditions Odile Jacob.
- On se reportera notamment à son article « Vox populi, vox dei », in P. Perrineau et D. Reynié (dir.), Dictionnaire du vote, Paris, PUF, 2001, p. 965-967.
- Cf. Julien THÉRY: « Le procès de Bernard de Castenet Évêque d'Albi (1307-1308). Introduction historique et édition », Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 2000 pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École nationale des Chartes, 2000, p. 253-265.
- 4. Cf. Hélène MERLIN, Public et littérature au XVII<sup>e</sup> siècle, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- Sur l'invention contemporaine de nos sondages, cf. Loïc BLONDIAUX, La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages, Paris, Seuil, 1998.
- Je me permets de renvoyer à l'approche que j'ai proposée dans Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Paris, Odile Jacob, 1998.